



MAI 2013 PROJET PILOTE DE GESTION INTÉGRÉE DES OIES 3000 ACRES DE TERRES AGRICOLES **ACCESSIBLES AUX CHASSEURS** CE PRINTEMPS P. 5



534, chemin St-François Ouest Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec) **G0R 3A0**

Tél. et fax: 418 259-2177 courrier électronique: echosf@videotron.ca

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le 13 de chaque mois.

ADMIN	ISTRATEURS	
Réjean Pellertin Raynald Laflamme Nicole L. Couture Camille Laliberté DIRECTEURS Jean Rousseau Sylvie Allaire	Président Vice-président Secrétaire Trésorier 472-0665 472-0559	259-7623 717-2659 259-7884 259-2210
Publicité Raynald Laflamme Petites annonces Nicole L. Couture Maquette et mise en Raynald Laflamme, P Montage première pa Raynald Laflamme	ierre Cauffopé age	
Traitement de l'infor Sylvie Allaire	mation textuelle	
Photographe Jean Rousseau		
Abonnement Réjean Pellerin		
Recrutement et men Réjean Pellerin	bership	
Impression Impression Rive-Sud		

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications

> Culture et Communications



Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES						
Co	ût mensuel	Coût annuel				
Carte d'affaires	30,00\$	230,00\$				
1/4 page	45,00\$	345,00\$				
1/2 page	75,00\$	575,00\$				
1 page	112,50\$	1035,00\$				
Bandeau 1 ^{re}	104,50\$	1045,00\$				
1/2 bandeau 1 ^{re}	60,50\$	605,00\$				
Petite annonce	3,00\$					

ABONNEMENT

Extérieur 4,00\$ 35,00\$ USA 5.00\$ 45,00\$

Gratuit pour tous les résidants de Saint-François. Tirage: 700 copies, 11 numéros/an

NºS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance	911
CLSC Antoine-Rivard	418-248-2572
Feu	911
Municipalité	418-259-7228
Centre anti-poison du Québec	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266



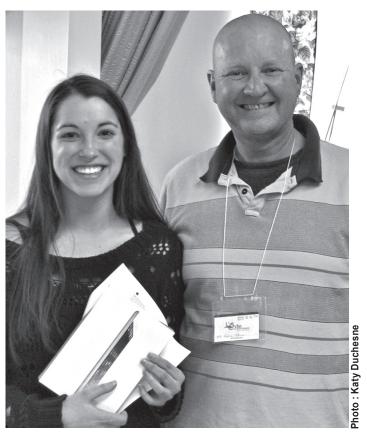


Chut! Silence! Lecture silencieuse à La Francolière



SOMMAIRE

$Secondaire\ en\ spectacle4$
Projet-pilote de gestion intégrée des oies5
Encore des gagnants6
FADOQ Saint-François6
Le bilan de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Montmagny7
Nouveau concours musica: MRC Montmagny Musique est lancé9
La chronique du pompier du Service incendie10
Les Fermières seront très actives en mai11
Une formule gagnante13
$5^{\rm e}$ édition Marchons ensemble pour une bonne cause!13
Cueillette des bouteilles: Plus de 1200 $\$ amassés14
$\label{thm:local_equation} \mbox{Audrey Bonneau \'echappe le titre de Recrue \'eminine de l'ann\'ee16}$
Chronique policière
Choisir le bon vélo vous embête?
de Bric et de Broc
$70~{\rm barils}$ récupérateurs d'eau de pluie seront distribués20
Francolière: Une rencontre avec Yannick Lupien21
Francolière: Persévérance à la lecture21
Francolière: Salon de l'auto22
Francolière: Sensibilisation à l'intimidation
Les Débrouillards24
Retrouvailles St-Frank 201325
Au fil des jours
Les petites annonces de L'Écho27
Objectif: 100 membres
L'Écho municipal:8 pages



Une heureuse gagnante

(R.L.) L'Écho de St-François aurait souhaité une participation des jeunes étudiants à l'une ou l'autre des deux tables de discussions portant sur L'implication citoyenne : au cœur de l'action communautaire. Si la participation a fait cruellement défaut, la présence d'une seule étudiante, Marie-France Morin de Saint-François, a été récompensée comme il se doit. Étudiante à la Faculté des sciences infirmières de l'Université Laval, Marie-France Morin est repartie avec le prix de participation offert par L'Écho de St-François, soit un IPad mini 16 G. La voici tout sourire en compagnie du président du journal, M. Réjean Pellerin. Félicitations à la gagnante. .





Besoin d'engrais, de chaux, de fertilisant ? Contactez-nous!

> 34, Chemin St-François Ouest St-François (Qc) G0R 3A0 Tél. (418) 259-7715



SECONDAIRE EN SPECTACLE



Le Trio musical composé de Samuel St-Pierre, Marie Filiatrault et Laurence Morin, au piano, a remporté la $1^{\rm re}$ place et le Coup de coeur du publici à la finale locale de Secondaire en spectacle.

Une 1^{re} place et le coup de cœur du public

Le 21 mars à l'école secondaire Louis-Jacques-Casault se déroulait la finale locale de secondaire en spectacle. Le trio musical composé de Laurence Morin au piano, Marie Filiatrault au chant et Samuel St-Pierre à la guitare acoustique interprétant «Je veux» de ZAZ a remporté la 1^{re} place et le prix coup de cœur du public. Ils ont récidivé le 12 avril lors de la régionale où plus de huit écoles secondaires de la région se disputaient les 1^{res} places pour accéder au panquébécois: Le public a témoigné une seconde fois leur appréciation en leur accordant un deuxième coup de cœur pour leur numéro.

Laurence, Marie, Samuel vos familles et amis vous félicitent. Nous vous encourageons à poursuivre votre beau talent musical: Bravo! •

Source: Jean Morin Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud



3000 acres de terres agricoles seront facilement accessibles aux chasseurs ce printemps

Les premières oies sont présentes dans la région depuis maintenant quelques semaines. Ces magnifiques oiseaux migrateurs attirent notre regard ainsi que celui de plusieurs observateurs et chasseurs de partout au Québec qui viennent dans la région pour pratiquer leur activité.

Le projet-pilote de gestion intégrée des oies, en cours de réalisation dans la région de Montmagny, a comme objectif d'expérimenter et de développer des outils permettant de réduire les dommages causés par les oies sur les terres agricoles tout en favorisant leur mise en valeur par des activités de chasse et d'observation. C'est d'ailleurs dans ce cadre que le champ situé en bordure du marais de Canards Illimités, derrière l'École Louis-Jacques-Casault, a été aménagé en culture attravante en collaboration avec la Ville de Montmagny. Le territoire visé comprend les municipalités de Berthier-sur-Mer, de Montmagny, de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Saint-Pierre-dela-Rivière-du-Sud.

Une des actions prioritaires de ce projet est de communiquer aux observateurs et aux chasseurs la présence des oies dans les dortoirs de la région à l'aide du site www.migrationdesoies.ca. Il est également possible, entre autres, de s'y renseigner sur les détails du projet, sur les principaux sites d'observation de la région et sur les techniques printanières de chasse à l'oie. La création d'un programme printanier d'accès aux terres est une action qui va sans doute intéresser grandement les chasseurs d'oies.

Les producteurs qui voient leurs cultures fourragères (foin)



La carte présente la zone (en pointillé) où il est interdit de chasser la Grande Oie des neiges au printemps dans le district F, secteur de Montmagny-Cap Saint-Ignace ouest. Si non, un territoire de 3000 acres autorisera la chasse printanière.

se faire manger par les oies ont une problématique à résoudre et la chasse printanière, lorsqu'effectuée respectueusement, peut certainement les aider. L'objectif poursuivi par ce programme est de faciliter le contact entre ces deux groupes. Pour ce faire, des affiches avec le numéro de téléphone du producteur agricole participant sont installées devant les champs.

Les chasseurs devront rigoureusement suivre les recommandations proposées par le propriétaire ainsi que le code d'éthique développé par l'Association des Sauvaginiers de la Grande Région de Québec. Afin que les agriculteurs participants conservent une perception positive de la chasse, il est primordial que chaque chasseur démontre du respect envers le gibier et la propriété privée.

En temps et lieu, une carte montrant les 3000 acres de terres accessibles via ce programme sera publiée sur le site Internet du projet afin que les chasseurs puissent voir l'étendue de ce programme. Ils pourront aussi se renseigner en faisant parvenir un courriel à info@migrationdesoies.ca avant de se rendre sur place.

Il est important de spécifier que ce projet préconise les techniques de chasse aux appelants ou à la passe qui ont fait leurs preuves et qui véhiculent une image positive de la chasse et respectueuse du gibier.

Pour obtenir plus de renseignements sur le sujet, il suffit de contacter le coordonnateur du projet, M. Benoit Gendreau, au 418 248-5985, poste 355.

Source: Benoit Gendreau, Biologiste chargé de projet à la CDEMM



FADOQ Saint-François

Un denier dîner avant les vacances

Avant la période estivale, le Club FADOQ Saint-François tiendra son dernier dîner le mercredi 22 mai à 11 heures au Restaurant L'Arrêt Stop. Le coût est de 8^{\$} pour les membres. Les personnes intéressées doivent réserver avant le 20 mai à l'un des numéros suivants: 418-259-7866 ou 418-259-2023. Bon été à tous les membres. ©

Source: Lorraine Lamonde Club FADOQ Saint-François



(R.L.) La participation citoyenne a été récompensée lors de la journée marquant le 20e anniversaire du journal L'Écho de St-François, le samedi 16 mars. En matinée, Madame Monique Laliberté remportait une paire de billets pour le film Les Misérables, présenté dans l'ancien cinéma Taché à Montmagny, le 10 avril. En après-midi, la participation du D' Simon Morin lui a valu de remporter par tirage au sort, une paire de billets pour le spectacle de Billy Tellier, le 23 mars à la salle Edwin-Bélanger de Montmagny. En soirée, toujours par tirage au sort, M. Joachim Lacroix (photo) a gagné une paire de billets pour la présentation des Grands Explorateurs: Irlande, ombres et lumières, le 27 avril. Ces prix de participation étaient une gracieuseté des Arts de la scène de Montmagny en collaboration avec le journal L'Écho de St-François. Félicitations aux gagnants et merci à tous celles et ceux qui ont assisté à l'une ou l'autre des activités du 20e anniversaire du journal communautaire. • ⊕





Le bilan de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Montmagny s'améliore encore

Pour l'année 2012, la MRC de Montmagny dresse un bilan positif de la gestion de ses matières résiduelles puisque sur l'ensemble du territoire, le pourcentage de matières destinées à l'enfouissement a diminué de 4,9 % par rapport à 2011. L'importante baisse de 34 % qu'a enregistrée la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivièredu-Sud n'est d'ailleurs pas étrangère à cette amélioration, tout comme la hausse spectaculaire de 55 % de la quantité de matériel informatique récupérée. Ces excellentes données sur le tonnage à l'enfouissement ont évidemment eu une incidence positive sur le taux de récupération, qui a connu une légère hausse de 1,5 %. Il se situe présentement à environ 120 kilogrammes par habitant.

Matériel informatique

Le service de récupération du matériel informatique existe depuis 2006, mais c'est au cours de la dernière année que la quantité de matériel récupérée a fait un bond de 55%. «Cette augmentation est vraiment surprenante, mais probablement explicable par l'ajout de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud comme lieu de dépôt. La courte durée de vie des appareils électroniques, leur prix abordable ainsi qu'une meilleure connaissance des sites de dépôt par une population de plus en plus sensibilisée sont également des hypothèses pouvant expliquer cette forte hausse», de confier Mme Myriam Fortin, chargée de projet en environnement à la MRC de Montmagny.

Taux de récupération et de diversion

À 23,7 %, on peut dire que le taux de récupération de la MRC est assez stable depuis cinq ans. Ce dernier représente la quantité de matières recyclées par rapport à toutes les matières générées du territoire (ordures ménagères, matières dangereuses, matériel informatique, etc.).

Pour sa part, le taux de récupération annuel de la MRC (ce qu'on récupère versus ce qui pourrait être récupéré) est également très bon. À 52,4%, ce taux permet à l'organisation de se rapprocher davantage de l'objectif de 60% fixé par le Plan de gestion des matières résiduelles du Québec.

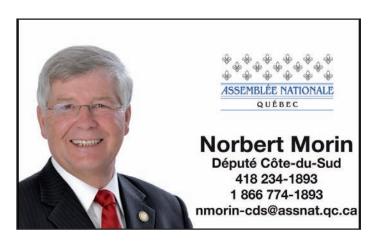
De son côté, le taux de diversion (ce qui a été détourné de l'enfouissement) témoigne bien des efforts généraux qui ont été faits, car il est passé de 23,7 % en 2011 à 25,2 % en 2012. Ce pourcentage est très intéressant puisqu'il ne tient pas seulement compte des matières provenant de la collecte sélective mais de toutes les matières qui ont été valorisées, dont les matières dangereuses.

L'équipe de la MRC de Montmagny est très satisfaite du bilan 2012 de la gestion des matières résiduelles qui ne cesse de s'améliorer. Mais comme il y a toujours place à l'amélioration, elle invite les Magnymontiens à redoubler d'efforts, tant en recyclant qu'en réduisant à la source. On peut en savoir davantage sur la gestion des matières résiduelles en visitant la section «Services aux citoyens » du www.montmagny.com/mrc ou en communiquant avec Mmes Myriam Fortin ou Chantal Mercier au 418 248-5985.



Le préfet de la MRC de Montmagny, M. Jean-Guy Desrosiers, en compagnie de la chargée de projet en environnement, Mme Myriam Fortin.

Source: Émilie Laurendeau **Communications régionales Montmagny**





tu rapportes, on recycle!



. . Ça roule ? Tant que tu rapportes pour recycler, ça roule en grand. Sais-tu que la peinture utilisée pour tracer les lignes sur les routes contient du verre concassé pour réfléchir la lumière?

Les contenants de verre consignés Québec que tu rapportes chez ton détaillant sont recyclés et entrent dans la fabrication de produits qui font partie de ton quotidien, comme la peinture réfléchissante qu'on utilise pour tracer les lignes sur les routes. Ça, c'est brillant!

Tu veux que ça roule? Rapporte pour qu'on recycle! Tu y gagnes tous les jours.







MRC Montmagny Musique est lancé

Pour encourager et promouvoir les talents musicaux de la région, les Arts de la scène de Montmagny, la Société de développement économique de Montmagny, le Comité de revitalisation du centre-ville, la Ville de Montmagny, Musique Alto et la MRC de Montmagny proposent un tout nouveau concours musical: *MRC Montmagny Musique*. En plus de permettre aux musiciens amateurs de tous âges de se faire connaître du public, le concours leur offre la chance de vivre une expérience de scène unique.

Qu'ils soient expérimentés ou débutants, les artistes (solos ou groupes) de la MRC de Montmagny ont jusqu'au 10 mai prochain, à 17 h, pour faire parvenir un démo contenant au moins deux pièces musicales dans le style qu'ils désirent (jazz, classique, rock, blues, etc.). Une fois les démos reçus, un comité sélectionnera quatre finalistes qui auront le privilège de se produire sur scène, les 27 juillet ou 3 août, lors des Samedis festifs présentés dans le cadre de la programmation estivale *Un été show à Montmagny*.

À chacune de ces soirées, deux finalistes auront 45 minutes pour démontrer leur savoir-faire. Au terme de ces duels musicaux, deux gagnants seront couronnés par le jury qui évaluera l'originalité, la qualité de la prestation et la présence sur scène. Des points bonis seront aussi alloués pour les compositions et les pièces francophones. Les deux gagnants du concours MRC Montmagny Musique se mériteront chacun une bourse de 400[§] de la MRC de Montmagny, 175[§] en chèque-cadeau échangeable chez Musique Alto et une prestation en première partie d'un spectacle présenté à l'été 2014.

Le public présent lors de ces deux soirées aura également voix au chapitre puisqu'il pourra voter pour son artiste préféré. Un vote par spectateur sera aussi accepté via Internet. Au terme des deux finales, l'artiste qui aura accumulé le plus grand nombre de votes recevra le Prix du public, soit 150° en argent de la MRC de Montmagny et 100° en chèque-cadeau échangeable chez Musique Alto.

Modalités d'inscription

Pour participer, l'artiste ou le groupe ne doit avoir au-

cun lien contractuel avec une compagnie de disque reconnue. Il doit de plus résider sur le territoire de la MRC de Montmagny (dans le cas d'un groupe, avoir au moins un membre résidant)



MM. Christian Noël, directeur général des Arts de la scène de Montmagny, Pierre Thibaudeau, préfet adjoint à la MRC de Montmagny, et Jonathan Guay, copropriétaire de Musique Alto, ont procédé au lancement du nouveau concours musical: MRC Montmagny Musique.

et faire parvenir son démo avant le 10 mai, 17 h, accompagné du formulaire dûment rempli et d'un chèque de $20^{\$}$ à: Les Arts de la scène de Montmagny, a/s MRC Montmagny Musique, 74-2, rue St-Jean-Baptiste Est, Montmagny (QC) G5V 1K1. On peut se procurer le formulaire d'inscription au www.adls.ca dans la section Évènements, sous l'onglet Spectacles.

Pour être éligibles, les candidats devront être disponibles pour une performance sur scène les 27 juillet et 3 août, avoir au moins 45 minutes de contenu musical à présenter et se conformer aux installations techniques de l'organisation.

Soulignons que pour cette première édition, la MRC de Montmagny a accepté d'être le présentateur officiel du concours en offrant les bourses aux gagnants. «Par le passé, nous avons réalisé quelques projets patrimoniaux, mais nous souhaitons soutenir de plus en plus le secteur culturel. Aujourd'hui, en s'associant au concours MRC Montmagny Musique, nous faisons un pas de plus en ce sens en permettant aux talents de chez nous de se faire connaître et j'en suis très heureux », de conclure M. Pierre Thibaudeau, préfet adjoint à la MRC de Montmagny.

Pour en savoir davantage sur le concours MRC Montmagny Musique, il suffit de visiter le www.adls.ca ou de composer le 418 241-5799. $\hat{\otimes}$

Source: Émilie Laurendeau Communications régionales Montmagny



Méchoui: Un franc succès!

nar Jacques Théberge, directeur incendie de St-François-de-la-Rivière-du-Sud

Le Club Social des pompiers et des Premiers Répondants remercie tous celles et ceux qui ont assisté à notre premier méchoui qui fût une réussite sur toute la ligne, et ce, à la suite de quelques demandes de changement vis-à-vis des brunchs.

Je veux profiter de l'occasion pour remercier au nom du Club social les deux organisateurs officiels, soit Sonia Girard, première répondante, et Rémi Montminy, pompier, qui ont mis beaucoup de leur temps personnel à ce succès. Un Merci particulier à Denis Blais pour la préparation de ce méchoui qui a su en satisfaire plus d'un.

Être pompier ou premier répondant vous intéresse?

Les premiers répondants au nombre de 11 ont exécuté en 2012 près de 30 sorties, et ce à la satisfaction des personnes concernées. Tous ceux et celles qui veulent faire partie de l'équipe des pompiers ou des premiers répondants donnent leur nom au bureau municipal. Lorsqu'il y aura un poste de disponible, on vous contactera. Cela implique une formation en tant que pompier de 306 heures et pour les premiers répondants, 60 heures. Les frais de formation sont assumés par le Centre de santé et de services sociaux de Chaudière-Appalaches.

Encore un Gros Merci à tous et continuer d'encourager tous les organismes municipaux pour leur dévouement envers la population. . .



Martin Simard Transport inc.

- Transport général • Transport Gravier & Sable
 - 275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST SAINT-FRANÇOIS, QC GOR 3Ao

Tél.: 418 **259-7789** Ligne directe: 1 800 463-8744







Les Fermières seront très actives en mai

Le mardi 7 mai à 13 h 30

Réunion mensuelle au local habituel. Renouvellement des abonnements 2013-2014 en mai et juin au montant de 25^{\$}.

Le jeudi 9 mai

Les Fermières participeront au Congrès régional des cercles de Fermières de la Fédération 03 à Notre-Dame- du-Lac. Elle apporteront avec elles des pièces d'artisanat textile demandées

par la fédération. Ces pièces seront exposées et jugées.

Le dimanche 12 mai

À la messe de $10\,\mathrm{h}\,30$ à l'Église, nous soulignerons la **Fête des Mères.**

Le jeudi 16 mai

Souper spaghetti à 17h 30 au coût de 14,00\$ par adultes et 4,50\$ pour les jeunes de 5 à 10 ans. Une conférence suivra vers 19h 30. Une exposition de travaux d'artisanat fabriqués par les fermières ainsi que les pièces réalisées par les jeunes du primaire sera ouverte à partir de 15h 30 au Centre des loisirs. Pour assister au souper avec conférence le 16 mai, vous pouvez acheter vos cartes auprès de: Claudine Blais: 418-259-7564; Monique Fiset: 418 259-7645; Huguette Bouffard: 418 259-7927.

Tirage de nombreux prix de présence offerts par nos généreux commanditaires de Saint-François. Pour le souper, une réservation avant le 8 mai serait appréciée.

Merci de vous joindre à nous! · ô·

Source: Cercle de Fermières de Saint-François







François Lapointe Député Comté de Montmagny-L'Islet Kamouraska-Rivière-du-Loup

114, avenue de la Gare Montmagny (QC) G5V 2T3 418-248-1211 Francois.Lapointe@parl.gc.ca



218, Rivière-du-Sud, Saint-François, Montmagny, Québec G0R 3A0









MAISON ET GARAGE À VENDRE

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a acheté le lot No 3 476 343. C'est le terrain voisin à l'Est du Centre des Loisirs (au 563, ch. St-François Ouest). Sur ledit terrain, il y a une résidence et un garage. La Municipalité n'a d'intérêt que pour le terrain. Aussi, décide-t-elle de mettre en vente la résidence et le garage.

EXIGENCES À RESPECTER

- 1. L'acheteur devra déménager les bâtiments entièrement à ses frais.
- 2. L'acheteur du ou des bâtiments devra les déplacer sur un terrain desservi dans le développement domiciliaire appartenant à la Municipalité.
- 3. L'acheteur du ou des bâtiments devra acheter ce terrain à la Municipalité.
- 4. L'acheteur devra refaire le revêtement extérieur du ou des bâtiments afin qu'il s'harmonise le mieux possible avec les résidences actuelles et à venir dans le développement domiciliaire.
- 5. L'acheteur devra fournir son plan de rénovation à la Municipalité et obtenir absolument son accord avant d'entreprendre les réparations.
- 6. L'acheteur, après avoir obtenu l'accord de la Municipalité, devra demander un permis de rénovation.
- 7. Les rénovations devront être faites dans l'année de l'achat du ou des bâtiments.

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud va attribuer les bâtiments, maison et garage, au PLUS OFFRANT qui respectera les conditions énumérées ci-haut. Les intéressés devront déposer leur offre au bureau municipal au plus tard

le 10 mai 2013 à 16 heures.

Soit par courriel: munist-frs@globetrotter.net

Soit par la poste: Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

534, chemin St-François Ouest Saint-François (Québec) GOR 3AO

La Municipalité de Saint-François-de-Ia-Rivière-du-Sud se réserve le droit d'accepter ou de refuser chacune des offres reçues.

	Dimensions	Superficie en pieds carrés	Nombre d'étages	Genre de construction	Revêtement extérieur	Année de construction
Maison	26' x 20'	520 p2	2	Bois	Clabord	1914
Garage	10' x 20'	200 p2	1	Bois	Clabord	



Une formule gagnante

La formule cocktail dînatoire offerte par L'Écho de St-François à ses invités a été très appréciée. Ce succès est dû au talent de Patricia Blouin et de sa petite équipe de Berthier-sur-Mer, sa soeur et son frère au centre de la photo. À la demande du journal, Marie-Philippe Lesieur, à gauche, et William Gagné, à droite, se sont joints à l'équipe de Patricia Blouin pour assurer le service. Félicitations : la présentation, la nourriture, le service, tout était à la hauteur des attentes des organisateurs. ô

En MAI, c'est le temps pour le SOIN FACIAL le PLUS IMPORTANT de l'année. Le PRINTEMPS est arrivé! C'est important de ne pas négliger votre peau, venez nettoyer, regénérer vos pores du visage et nourrir votre peau en profondeur. Obtenez 15% de rabais sur un FACIAL du printemps si réservation pour le mois de mai. 418-259-2694 Salon Danielle St-François esthétique * électrolyse 29, rivière-du-Sud pilation au sucre visage et corps

La March 5^e édition Marchons Hélène Caro ensemble pour une bonne cause!

La population est invitée à venir marcher et célébrer la 5^e édition de La Marche Hélène-Caron. La totalité des sommes amassées sera offerte en aide financière aux gens atteints de cancer dans les 28 paroisses des MRC Montmagny et L'Islet.

Joignez-vous à nous pour la célébration d'ouverture à 18 h 30 le mercredi 1er mai au parc Saint-Nicolas de Montmagny. Il y aura une animation spéciale pour fêter notre 5^e édition. Venez marcher avec nous, au parc Saint-Nicolas du 1er au 30 mai inclusivement. Les départs auront lieu du lundi au vendredi à 14 h et en soirée à 19 h ainsi que les samedis et dimanches à 14 h. Pour plus d'informations, contactez-nous : 418 241-2666.

Source : Hélène Caron, présidente-fondatrice

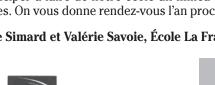






Près de 1200\$ Amassés -- Nous vous écrivons ces quelques lignes pour vous dire que la cueillette de bouteilles, qui a eu lieu le samedi 6 avril, fut un succès. Nous avons ramassé environ 1200\$. C'est vraiment formidable! Merci à tous ceux qui ont participé à faire de cette cueillette une réussite. Un merci particulier au gestionnaire du Dépanneur L'Arrêt Stop, monsieur Giasson d'avoir accepté encore une fois de recevoir autant de bouteilles. Merci aux pompiers de Saint-François qui ont accepté une seconde fois d'entreposer temporairement nos sacs de bouteilles. Merci également à la Coop de la Rivière-du-Sud pour avoir transporté avec leur camion des cannettes et des bouteilles. Merci de participer à faire de notre école un milieu stimulant pour nos élèves. On vous donne rendez-vous l'an prochain. .

Maggie Simard et Valérie Savoie, École La Francolière



Produits Métalliques Roy ing

52, boul. Morigeau Saint-François, Montmagny, QC GOR 3A0

> TÉL.: 418 259-2711 FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE





Et le dimanche 12 mai, venez l'entourer de votre amour

à notre brunch de la fête des Mères.

Réservez-tôt!

N'OUBLIEZ PAS **SOUPER DE CRABE** SAMEDI 11 MAI

60^{\$}/pers.

RÉSERVATION 418-259-7514

Brunch tous les dimanches o Spécialités: o Pâtes o Pizza Grillades o Fruit de mer o Aussi le fameux Smoked Meat Brynd

Le centre-jardin est ouvert, il explose de couleurs!

Lundi au vendredi, 8h00 à 20h00 (Ouverture en soirée à partir du 2 mai) Samedi et dimanche, 8h00 à 17h00

Des activités chaque fin de semaine en mai et juin. Pour les détails, passez à la jardinerie ou www.fermehortiolelajoie.com.



Le 19 mai, rencontrez entre-autres M. Rock Giguère, expert jardinier! ASSION MADES (AM conférence, PM conseils perso)

Lajoie, c'est aussi l'aménagement et l'entretien paysager! www.lajoiepaysagistes.com





330, boul. Saint-Vallier, route 132 Saint-Vallier (Québec) GOR 4JO (418) 884-3124



DÉGUSTATION DE BIÈRES & METS

CENTRE DES LOISIRS DE ST-FRANÇOIS

(567, Chemin St-François Ouest)



Le vendredi 17 mai De 18h à 20h30



Coût 30\$/pers.

(18 ans et plus et inscription obligatoire)



Dégustations personnalisées (Plusieurs sortes de bières et de mets)

Vous n'aurez plus faim et vos papilles vous diront merci!



Inscription auprès d'Émilie Lacasse 418 259-7228 ou 581 308-7229



Vos papilles vous diront « merei »!



Audrey Bonneau échappe le titre de Recrue féminine de l'année

🙇 par Raynald Laflamme

C'est à une porte-couleur de l'équipe féminine de soccer Vert & Or, Marie-Ève Jacques, qu'est allé le titre de recrue féminine de l'année privant ainsi l'athlète de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Audrey Bonneau, de cette reconnaissance lors de l'édition



2013 du Gala sportif de l'Université de Sherbrooke qui s'est déroulé le 11 avril dernier.

À son corps défendant, l'équipe féminine de soccer a passé la gratte en rapportant, cette année, cinq titres majeurs, dont le titre de l'équipe féminine de l'année et ce pour une deuxième année de suite. Toutefois, deux membres de l'équipe d'athlétisme Vert & Or ont été sacré recru et athlète masculin de l'année.

Audrey Bonneau avait été choisie finaliste dans la catégorie Recrue de l'année en compagnie de deux autres athlètes (soccer et volleyball) après un retour à l'athlétisme à la suite d'une année sabbatique qui l'avait obligée à soigner un lymphome hodgkinien.

Étudiante en enseignement des mathématiques, la jeune athlète de 20 ans est montée à deux reprises sur la plus haute marche du podium, soit au 60 mètres avec un chrono de 8, 07 secondes et au saut en longueur avec un bond de 5,59 mètres. Des performances dignes de mention puisque l'an dernier, à la même époque, elle était confinée à se refaire une santé. - ôGuilde des représentants des ventes Volkswagen Canada



Jacques Dumont

Rinfret Volkswagen 5355, boul. Rive-Sud Lévis, QC G6V 4Z3 418-833-2133 418-833-6658

jacquesvw@qc.aira.com







Placements garantis | Fonds distincts Assurance vie | Assurance salaire Assurance maladies graves | Assurances et rentes collectives



Conselliers en sécurité financière | Conselliers en assurances Représentant d'épargne collective

Mikael Dostle: Conselliers en sécurité financière

Isabelle Morin, Micheline Leblanc: Adjointes administrative

Bertrand Bélanger, représentant autonome: Conseiller en sécurité financière Conseiller en assurances et rentes collectives

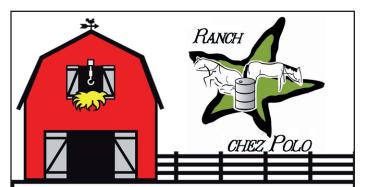
234, boulevard Taché Est, Montmagny | 418 248-3358 fontainepicard.ca | fpicard@groupeafi.com

Choisir le bon vélo vous embête?

De nos jours, rares sont les personnes qui ne possèdent pas de bicyclette. Mais combien d'entre elles ont vraiment fait un choix éclairé?

Saviez-vous qu'au moment d'acheter une bicyclette, plusieurs éléments sont à considérer. En particulier: la sécurité, la solidité, le confort et la facilité d'entretien.

Pour les enfants de moins de 12 ans, les spécialistes recommandent la bicyclette traditionnelle à une vitesse, munie d'un frein à rétropédalage. Le guidon droit de cette bicyclette et sa solidité générale en font un véhicule plus sécuritaire que les modèles de fantaisie qui ont la faveur des enfants.



RANCH CHEZ POLO! MAINTENANT OUVERT

Ce ranch est le résultat de plusieurs années de perfectionnement visant à vous offrir des services de qualités.

le serai heureuse de vous aider à maîtriser pleinement ce merveilleux sport. Au plaisir de faire votre connaissance.

SERVICES OFFERTS



Cours d'équitation western INITIATION À INTERMÉDIAIRE

STEVE THÉBERGE NICOLE LABONTÉ



Entraînement/débourrage



PENSION

NICOLE, GÉRANTE CELL.: 819-314-9224 638, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST

SAINT-FRANÇOIS, GOR 3A0

Pour les cyclistes de 12 à 15 ans, le vélo à trois vitesses avec guidon droit constitue un compromis acceptable entre le vélo à système de rétropédalage et le vélo à dix vitesses.

Le vélo de montagne est un choix judicieux pour les randonnées hors route en raison de sa robustesse et de sa solidité.

L'ajustement du cadre, de la selle et du guidon

Les cadres trop grands nuisent à l'équilibre et sont la cause de nombreux accidents, surtout chez les enfants.

Enfourchez le vélo au-dessus du tube horizontal et posez les deux pieds au sol avec des souliers plats. La distance entre l'entrejambe et le tube horizontal doit être d'au moins deux centimètres.

La hauteur de la selle et du guidon exigent un ajustement pour chaque individu. La selle doit être parallèle au tube horizontal. Elle est bien ajustée s'il n'y a aucune flexion du genou lorsque vous posez votre talon sur la pédale et si elle permet une légère flexion du genou lorsque l'avant du pied est sur la pédale. Le guidon doit être fixé à la même hauteur que la selle ou légèrement plus bas.

Le choix des accessoires

La pose d'un fanion est fortement conseillée sur une bicyclette. puisque ce dernier oblige l'automobiliste qui vous dépasse à laisser encore plus d'espace entre son véhicule et votre vélo.

Afin de vous libérer les mains et de les garder sur le guidon, vous pouvez installer un panier et un porte-bagages avec fermoir à ressorts.

Il est fortement conseillé de vous procurer un système antivol en forme de fer à cheval ou composé d'un câble torsadé et d'un cadenas à combinaison numérique. Ce type d'antivol est le plus efficace sur le marché.

Le burinage

Il est recommandé de buriner ou de faire buriner sur le cadre du vélo, votre numéro de permis de conduire ou celui d'un de vos parents. Cela permet d'identifier rapidement une bicyclette volée et décourage parfois les voleurs.

Pour plus de renseignements sur le burinage, communiquez avec votre service de police. La plupart des services policiers possèdent des burins graveurs et peuvent les prêter gratuitement, selon certaines modalités.

En espérant que vous ferez un choix plus éclairé, la Sûreté du Québec vous souhaite une bonne randonnée. - ô-



Bonne Fête des Mère

Jour après jour une maman a le don de procurer de la joie à ceux qui l'entourent. Elle a un coeur compatissant, un sens de l'humour, une patience sans bome. Pour la fête des Mères, ce jour tant attendu nous permet d'offrir nos hommages à ces mamans, pour tout ce qu'elles sont et pour tout ce qu'elles ont fait pour nous.

HEURES D'OUVERTURE

DU LUNDI AU JEUDI DE 6H30 À 22H VENDREDI 6H30 À 23H

SAMEDI 7H30 À 23H

DIMANCHE 7H30 À 22H

Mai



par Jean Dominique Rousseau

Hommage aux Meres

Le magnific mois de mai se dévoile dans une multitude de riches coloris. Les champs s'habillent de nuances agréables, en passant du vert tendre des prairies au vert bouteille, qui donne soif dans son intensité lu mineuse. Les jolies m guerites et les pisse (que certains préfère salade ou en vin, en le plus possible, le jo

les mange par la racine) se chamaillent dans les prés. La renais-

sance suit son cours et une myriade d'oiseaux se font la cour pour un court moment. La rivière s'étire dans son lit sous le baldaquin d'un ciel particulièrement ouateux. Un décor bucolique est installé pour rendre hommage à mère Nature. Et pour bien faire, cette année, la fête des Mères est un peu avant la mi-mai (la fête des Mimes). Quel beau moment pour exprimer tout l'amour que porte notre cœur.

Ce n'est pas rien la fête des Mères. Bon an mal an, un nombre considérable de records tombent sous l'afflux de la reconnaissance. Les réseaux téléphoniques sont surchargés, les fleuristes font des affaires d'or et les restaurateurs ne sont pas en reste. Les réunions de famille se veulent festives, la bonne humeur porte son sourire des plus beaux jours. Tout cela est bien normal, car 100% du monde sur terre a eu besoin d'une mère, étant donné que

igognes sont en grève depuis l'histoire de rche de Noé.

Quoi qu'il en soit, notre mère mérite toute notre admiration et notre gratitude. Avoir un pain au four comme diraient les anciens, c'est un job à temps plein. Du plaisir de la conception aux douleurs de la procréation, le temps se veut complice d'une œuvre en gestation. Les contraintes de la maternité passent souvent des restrictions alimentaires pour le bien-être de l'enfant n devenir, aux goûts qui sont en proie à diverses fantaisies gastronomiques. Les sformations corporelles entraînent son endant le gros lot) de désagréments tempomme les angoisses, les mélancolies et

les légendaires cabrioles de l'humeur. Puis, le jour de la surprise, la vie laisse entendre son cri primal.

Un enfant est né, une mère est née, le bail d'une vie commence sans mode d'emploi (avec les couches, l'expression apprendre sur le tas prend tout son sens).

Opération maternage. Les nuits ne sont plus pareilles, les bras de Morphée (dans la mythologie grecque, dieu des rêves, fils d'Hypnos, dieu du sommeil et de Nyx, déesse de la nuit) semblent de plus en plus espacer ses enlacements. La nuit blanche à répétition projette son ombre noire comme une ritournelle sans fin. Le cortège des maladies infantiles déambule aux rythmes de la croissance du petit chérubin. L'initiation à la médecine devient journalière tout comme l'enseignement de base de la langue et des mathématiques. L'enfant compte, mais sait surtout qu'il peut compter sur sa mère. Puis le jour, le fameux jour tant redouté arrive. Un Orbi (objet roulant bien identifié) jaune s'immobilise avec les feux allumés devant la demeure afin de kidnapper la progéniture pour un voyage temporel de la petite enfance à l'enfance. Les années s'égrainent lentement dans le temps en passant par la période rebelle de la crise de l'adolescence à la peine d'amour (ça fait mal en ¿\$%&?). Maman est toujours là pour réconforter, pour panser. Le cycle traverse une autre étape de la vie, en voguant paisible-



Avril 2013

Hommage aux Mères

ment vers son nouveau port d'attache où l'enfant devenu grand (toujours petit dans l'œil d'une mère) fondera à son tour une famille. Le téléphone n'est jamais loin pour rejoindre maman afin de bénéficier d'un conseil, d'une recette, pour parler de tout et de rien.

«La vocation, c'est le bonheur d'avoir pour métier sa passion. » Stendhal (1783-1842) La passion ce n'est pas ce qui manque quand tu es mère. Biologique ou adoptive, une mère c'est une mère, mais dans une mère, il y a autant de mères que de métiers sur terre. La mère nounou, qui berce les nuits blanches du nourrisson en fredonnant des chansons qui ne parlent pas de tempêtes de neige. La mère institutrice, qui explique avec patience toute la beauté d'une langue qui tient surtout dans le principe de tenir parole. La mère docteur, qui expulse les vilains bobos aussi vite que les gros méchants des contes de fées. La mère cuisinière, qui concocte des plats magiques aux propriétés réconfortantes, des gâteaux d'anniversaire, des collations santé, qui remettront sur le piton après une chasse aux serpents dans le pays des dragons. La mère ordinaire, qui n'existe pas, car on sait tous qu'elle est extraordinaire dans son authenticité, dans son dépassement de soi. La mère au quotidien, qui est de tout temps la référence en matière de cellule familiale. Porteuse d'espoir dans un monde

parfois bien cruel, elle façonne demain, de mains de maître, pour qu'on puisse différencier les choses qui ont de l'importance, des choses qui ne l'ont pas. Dans les méandres de l'illusion, son intuition légendaire agit comme un véritable phare afin d'éclairer l'être, pour qu'il s'épanouisse en chevauchant allègrement les pièges morbides du paraître, qui en ont fait disparaître plus d'un. La mère tendresse, celle qu'on aime, celle qui nous aime. Si on regarde de plus près l'amour dans le cœur d'une mère, on voit la signature de Dieu. La mère éternelle, qui au-delà de la mort, restera toujours vivante dans l'âme de ses enfants, car on l'aime.

Bonne Fête les Mamans!



Ils on chanté la paix

Le 26 mai 1969, il y a 44 ans, dans la suite 1742 de l'hôtel Reine-Élizabeth, à Montréal, John Lennon et Yoko Ono écrivaient une page d'histoire et la chanson *Give Peace a Chance* naquit lors de ce mémorable bed-in pour la paix.



Avril 2013

70 barils récupérateurs d'eau de pluie seront distribués

Dans le cadre du programme Clé en main du Fonds Éco IGA, près de 12 000 barils récupérateurs d'eau de pluie seront prochainement distribués à l'échelle du Québec. La MRC de Montmagny ne sera pas en reste puisque ce sont 70 barils récupérateurs d'eau de pluie qui seront offerts au coût de 30 \$ (valeur de 85 \$) aux citoyens de la région intéressés. La distribution se fera le 30 mai du côté du magasin Coop IGA de Montmagny, situé au 70, boulevard Taché Ouest, mais pour espérer s'en procurer un, il faut obligatoirement s'inscrire au www.fondsecoiga.org, à compter du 11 avril prochain.

Les barils récupérateurs d'eau de pluie, un outil concret pour préserver l'eau

L'eau potable est une ressource précieuse souvent utilisée pour des usages ne nécessitant pas une eau de qualité. Les barils récupérateurs d'eau de pluie permettent d'alléger le système de traitement des eaux en fournissant l'eau pour des usages tels que les travaux de jardinage et de nettoyage extérieur. Initialement utilisés pour la conservation des olives, ces barils, d'une capacité de 200 litres chacun, trouvent une deuxième utilité et permettent en seulement un été de récupérer en moyenne 4 800 litres.

«C'est la quatrième année que le programme est implanté et à ce jour, la population répond très bien. À la suite d'un changement instauré par le Fonds Éco IGA et le Jour de la Terre, ce sont les IGA participants du Québec qui, cette année, seront les lieux de dépôt et d'achat officiels des barils. Toutefois, la méthode d'inscription demeure la même, soit via le site Internet www.fondsecoiga.org. Les personnes intéressées ont jusqu'au 16 mai pour s'inscrire et, par la suite, un tirage au sort sera effectué afin de déter tiner les récipiendaires des 70 barils disponibles », d'expliquer Myriam Fortin, chargée de projet en environnement à la MRC de Montmagny.

Rappelons que le Fonds Éco IGA, géré par l'organisme Jour de la Terre Québec, se veut un levier de développement durable pour les collectivités québécoises. Il sert à financer des projets qui répondent concrètement aux réalités du milieu et qui visent la protection, la conservation et la valorisation de l'environnement de façon durable. Depuis sa création en juin 2008, le Fonds Éco IGA a financé plus de 500 projets dans toutes les régions du Québec (www.iga.net/implication). • ô

> **Source: Myriam Fortin** MRC de Montmagny

Promutuel Montmagny-L'Islet, un assureur au service des gens d'ici



Tout commence par la confiance



Richard Galibois, agent 259-7405

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie



V o u sl e s bienvenus

Menus du jour Commandes pour emporter Réservation jusqu'à 50 personnes

Restaurant: 259-7704

Bière froide Café Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h

Une rencontre avec Yannick Lupien

nageur olympique Yan-

à l'école sur la motition de nos rêves.

trois ans. il était

il s'est taillé une

14 ans. Il a rem-

provinciaux

par Corinne Fortin et Keven Boissonneault

Le 19 mars, nous avons rencontré le nick Lupien. Il est venu faire une conférence vation et la persévérance dans la réalisa-L'athlète est né à Laval. Dès qu'il avait déjà un adepte de la piscine. Rapidement,

place au sein de l'équipe nationale où il a nagé pendant porté plusieurs titres nationaux, dont 15 records et deux records nationaux. De 1999 à 2002, il a été l'homme le plus rapide de l'histoire dans tout le pays. Un grand nageur de 6 pieds 4 pouces, Yannick donne toujours le meilleur de lui-même peu importe la situation qui se présente à lui.

Il a choisi de faire de la natation comme discipline sportive parce que ses parents avaient acheté une maison avec une piscine. Il a été obligé de s'éloigner de sa maison pour pratiquer ce sport. Il est parti rester en appartement à l'âge de 15 ans. Il a dû faire des sacrifices pour atteindre son but. En effet, il a dû quitter ses amis d'enfance pour aller pratiquer la natation. Il a fait des connaissances pendant les

autres années, mais il devait toujours changer d'endroit. Il est fier d'avoir réussi à amener ses parents aux Jeux Olympiques. Sa plus grande victoire demeure celle des championnats du monde aquatique en 2005, qui ont eu lieu à Montréal, et où il a terminé en 2^e place contre les États-Unis, qui comptait l'athlète Micheal Phelps dans leur équipe de relais.

Pour devenir un bon athlète, il faut avoir certaines valeurs et qualités particulières. Il faut être persévérant et avoir le désir de se dépasser. Ceux qui ont cru en lui et qui l'ont supporté et encouragé sont ses parents et sa sœur. Il est maintenant pompier à Trois-Rivières. Îl a choisi ce métier parce qu'il ne voulait pas rester assis dans un bureau et il voulait aider les gens. Les liens qu'il peut établir entre ce qu'il fait maintenant et sa discipline sportive est la concentration et la préparation. Ses projets d'avenir sont d'acheter une maison à Trois-Rivières et avoir une famille. Yannick Lupien nous a laissé comme petit mot que tout est possible quand tu travailles fort et que tu fais un peu plus chaque jour. . .



Persévérance à la lecture

🖾 🏻 par Jeanne Théberge et Joëlle Gagnon

Le 19 avril, plusieurs élèves de la commission scolaire se sont réunis à la salle Edwin Bélanger à Montmagny pour participer à l'activité Je te LIVRE les secrets de mon métier. Celle-ci visait à souligner la persévérance en lecture de plusieurs élèves de la commission scolaire. Les enseignantes de 4^e. 5^e et 6^e année avaient sélectionné deux élèves dans leur classe. Voici les jeunes qui se sont démarqués par leur persévérance à l'égard de la lecture: en 4^e année, **Édouard Morin** et Justine Picard, en 5e année Nicolas Montminy et Joëlle Gagnon, en 6e année Ève-Marie Desrochers et Anthony Lauzier. Ceux-ci ont pu découvrir les métiers à l'origine de la création d'un livre. Ils ont rencontré monsieur Yvon Brochu des éditions FouLire. l'auteure Johanne Mercier et l'illustrateur Fabrice Boulanger. Ce fut une expérience très enrichissante! • ô•





Salon de l'auto

par Lydia Laliberté, Jérôme Boulet et Raphaël Lamonde

Le 26 mars, les élèves de 3e et 4e année ont fait un projet sur les automobiles. Dans le cadre de cette activité, ils ont travaillé le français, l'informatique ainsi que les arts plastiques. Ces derniers ont réalisé des voitures avec des matériaux recyclés. Les élèves du 2e cycle y ont mis beaucoup de temps et d'énergie. Il y en avait de toutes sortes! Ils ont présenté leurs œuvres lors d'un grand salon de l'auto dans le gymnase et toute l'école ainsi que leurs parents sont venus apprécier les voitures inventées de toutes pièces.

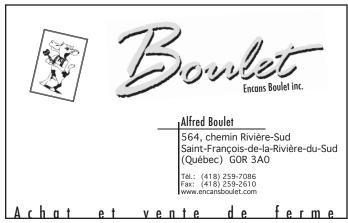




Sensibilisation à l'intimidation

par Corinne Fortin et Keven Boissonneault

Les élèves des classes de 5° et de 6° année ont rencontré monsieur Sébastien Bourget du Centre jeunesse Côte-Sud le 21 mars dernier. Il est venu nous parler de l'intimidation. Il nous a présenté des activités visant à mieux nous outiller pour faire face à cette problématique. Nous le remercions pour cette superbe rencontre, il nous en a beaucoup appris sur comment agir en cas d'intimidation.







Camp de jour et piscine municipale 2013

Les inscriptions pour le Camp de jour 2013 ainsi que pour la piscine municipale auront lieu la dernière semaine de mai, soit le jeudi 23 mai. Cette année, la Municipalité de St-François chargera un coût supplémentaire pour les non-résidents, par contre celui-ci n'est pas encore défini officiellement.

Date: Le jeudi 23 mai Heure: De 18h à 21h

Lieu: Centre des Loisirs (567, Ch. St-François Ouest)

Le Camp de jour débute le 1^{er} juillet et se termine le 8 août. L'horaire est du lundi au vendredi de 9h30 à 15h30.

Coût d'inscription pour le Camp de jour 2012 (Coûts pour résident)				
	Pour l'été (6 semaines)	Par semaine		
1 enfant	160\$	40\$		
2 enfants	240\$	70\$		
3 enfants	275\$	100\$		
4 enfants	320\$	130\$		

Les sorties : L'inscription pour l'été complet inclut les sorties. Pour les enfants inscrits à la semaine, un coût supplémentaire sera exigé pour la sortie.

Transport : Pour les gens de St-François, un autobus passera par les rangs pour aller chercher les enfants à la maison.

T-Shirt: Un chandail sera remis gratuitement aux enfants <u>inscrits pour l'été complet</u> (6 semaines). Celui-ci sera distribué lors de la première semaine du Camp de jour. Pour les enfants inscrits à la semaine, il est possible de se procurer un T-Shirt au coût de 10\$. <u>La date limite d'inscription pour avoir droit à un chandail est le vendredi 14 juin à 16h.</u>

Service de garde : Nous offrons un service de garde pour le matin et le soir (7h30 à 9h30 et 15h30 à 17h30) Toutefois, des frais de 2\$ seront chargés pour toute tranche de 15 minutes de retard.

	Coût d'inscription du Service de garde (Coûts pour résident)							
	Pour l'été, 6 semaines (Matin ET Soir)	Pour l'été, 6 semaines (Matin OU Soir)	Par semaine (Matin ET Soir)	Par semaine (Matin OU Soir)	Par jour (Matin ET Soir)			
Enfant	130\$	70\$	30\$	25\$	10\$			

<u>Veuillez avoir en main le numéro d'assurance sociale de la personne qui paye l'inscription ainsi</u> que le numéro d'assurance maladie de l'enfant.

Vous avez la possibilité de faire un <u>chèque postdaté du 1^{er} juillet 2013</u>, au nom de «Municipalité de St-François-de-la-Rivière-du-Sud»

Inscription pour la piscine de St-François 2013

Date: Le jeudi 23 mai Heure: De 18h à 21h

Lieu: Centre des Loisirs (567, Ch. St-François Ouest)

Entrée Cours de natation		Abonnement individuel	Abonnement familial
Enfant 2,50\$	Préscolaire 40\$	Enfant 50\$	2 enfants et moins 85\$
Adulte 3,00\$	Junior 50\$	Adulte 55\$	Plus de 3 enfants 95\$



Émilie Lacasse, Coordonnatrice en Loisirs (418) 259-7228 ou (581) 308-7229 loisirst-frs@videotron.ca



lesdebrouillards.com

EXPÉRIENCE

Ciel, mon sac

Le premier objet volant a été la montgolfière des frères Montgolfier, en 1782. Tu aimerais en construire une?

En te servant de l'X-Acto. fais une entaille dans une paille, à 2 cm du bout environ.

Dans cette fente, insère une autre paille que tu feras dépasser d'environ 2 cm.

Tu dois maintenant faire une croix avec les pailles. Insère les deux pailles restantes dans les bouts de 2 cm.

Pour y arriver, pince d'abord l'extrémité des pailles.

Il te faut:

- Quatre pailles à diamètre assez large
- O Couteau à lame de type X-Acto
- O Crayon-feutre
- Douze bougies d'anniversaire
- O Briquet O Ciseaux
 - O Bobine de fil

O Un sac de plastique pour recouvrir les vêtements (disponible chez les nettoyeurs) non percé en haut (colle-le s'il est percé)

 Huit rondelles autocollantes (pour recouvrir les trous brisés des feuilles lignées, disponibles dans la section papeterie des magasins)



Voilà! La chaleur des bougies réchauffe l'air, le sac de plastique gonfle et la montgolfière décolle.

plus sur les magazines *Les Débrouillards* et *Les Expl* alte nos sites : lesdebrouillards.com & lesexplos.com

Pour en savoir



Avec le crayon-feutre, trace trois lignes sur chaque paille près du centre. Fais de petites fentes sur ces lignes en te servant de l'X-Acto.

Coupe les douze bougies à la moitié de leur longueur. Insère-les dans les fentes que tu viens de faire dans les pailles.

Maintenant, tu dois faire quatre trous dans ton sac de plastique pour y insérer ta «croix» de pailles et de bougies. Avant de percer des trous, colle les rondelles sur le pourtour de ton sac. Perce ensuite un trou au centre des rondelles. Regarde au numéro 5 pour savoir où les faire.

Finalement, demande l'aide d'un adulte. Pendant que tu tiens le sac en haut, l'adulte allume les bougies. Soyez prudents!



Insère l'extrémité des pailles dans les quatre trous du sac. Attache un fil à coudre au centre du montage de pailles. Ce fil te permettra de retenir ta montgolfière. Garde la bobine de fil attachée, afin d'avoir une longueur variable.



Que se passe-t-¡l?

Quand tu allumes les bougies, l'air contenu dans le sac se réchauffe. Conséquence: les molécules d'air dans le sac s'agitent, s'éloignent les unes des autres, et plusieurs s'échappent du sac. Quand c'est bien chaud, il y a beaucoup moins de molécules d'air dans ton sac qu'à l'extérieur. L'air du sac contenant moins de molécules, il est plus léger!

Et comme tu le sais, quand on est plus léger... on flotte. Ta montgolfière se met à flotter dans l'air et monte.

Retrouvailles St-Frank 2013

nar Raynald Laflamme

Après un silence radio qui a fait craindre l'abandon des Retrouvailles St-Frank 2013, l'initiateur du projet, Michel Blais, vient de donner un nouveau signal: l'événement aura bel et bien lieu lors de la fin de semaine du 29 et 30 juin.

La programmation sera détaillée dans l'édition de juin de L'Écho, mais Michel Blais confirme d'ores et déjà que ces Retrouvailles se feront sous le signe de la convivialité et les activités seront|| concentrées le samedi 29 juin.

«Ca va se faire en toute simplicité et avec le bon vouloir de chacun et de chacune de vous. Je ne veux pas que quelqu'un s'empêche de venir retrouver les amis en raison d'une quelconque contrainte financière, alors les activités seront gratuites. Si on a besoin de dédommager quelqu'un ou de payer des frais pour quelque chose, et bien on passera le chapeau.» Donc, l'invitation tient plus que jamais.

Passez le mot! Les copains et les copines d'alors doivent tous regagner Saint-François pour ces retrouvailles.

Sudoku

		2		8		7	
4					1	6	
9	7			4			5
	8			2			
		7			3		
			3			9	
6	* · · · ·		2			8	9
	5	1					6
	2		6		4		

Moyen

Sudoku								
5	8	2	9	3	7	1	4	6
7	9	1	8	4	6	5	3	2
4	6	3	2	5	1	7	8	9
6	1	5	3	7	9	4	2	8
8	4	9	5	6	2	3	7	1
2	3	7	4	1	8	9	6	5
1	2	8	7	9	4	6	5	3
3	7	6	1	2	5	8	9	4
9	5	4	6	8	3	2	1	7

Solution_avril 13



Billetterie

74-2, rue St-Jean-Baptiste Est Montmagny (Québec) G5V 1K1

418 241-5799 • 1 866 641-5799 www.adls.ca



75, boulevard Taché Ouest, Montmagny

Dimanche : 10 h à 21 h Lundi, mardi : 9 h à 21 h Mercredi, jeudi, vendredi : 9 h à 21 h 30 Samedi : 9 h à 21 h

À ne pas manquer en 2013-2014: Peter MacLeod, Laurent Paquin, Paul Daraîche, Ingrid St-Pierre, Marie-Mai et P-A Méthot !!! Les billets sont présentement en vente!



Juan Sebastian Larobina Samedi 11 mai 20h





OSQ & Daniel Lavoie (artiste invité) Vendredi 17 mai 20h





De rouille et d'os 8 mai 19h30



22 mai 19h30



2 0 1 3

Au fil des jours



ChO de Saint-François

Mai 2013

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANCOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 8 avril 2013, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Yves Laflamme, Maire, messieurs Fernand Bélanger, Jonathan Gendron, Rénald Roy, Auguste Boulet, Frédéric Jean et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Yves Laflamme, Maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par une période de recueillement.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 4 mars 2013 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 11 mars 2013

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 mars 2013 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 11 mars 2013 ayant été remises à chacun des membres du Conseil, leur lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 4 mars 2013 ainsi que celui de la séance régulière ajournée du lundi 11 mars 2013 soient acceptés tels que déposés.

LISTE DES REVENUS DE MARS 2013

Activité Village des Sports	106,21
Bac vert	95,00
Badminton	240,00
Collecte sélective	52,05
Commandite tire de tracteurs	300,00
Contrat route 228	
Cours informatique	44,25
Enlèvement vidanges	
Fax	10,62
Frais de poste journal l'Écho	159,30
Local des Jeunes	
Location de salle	601,50
Loyers	
Permis	
Soirée country (tire de tracteurs)	28,32
Subvention piscine	
TOTAL:	

PRÉSENTATION ET ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER D'AVRIL 2013

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Hydro-Québec, électricité:

Usine d'eau potable	32.72	
Balai de rue		
Barrière Route Rivard	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
Voirie		465 97
Les Alarmes Clément Pelletier, contrat de service – surveillance garage	,	
Les Concassés du Cap:	•••••	105,50
Collecte avril 2013	4 341 14	
Compensation Diesel année 2012		4 382 61
Macpek, ruban réflecteur (Voirie)		
Monyvill Enr., 4hres pelle fossé Prairies		
MRC Montmagny:	•••••	
Tonnage février 2013	520.92	
Programme VVAP et tourisme		
		52 505 40
1er versement quote-part		
MS ² Contrôle, vérifier circuit contrôle chauffage (Usine)		
Ozogram, tube pour usine d'eau potable		
Pagenet, téléavertisseurs		
Philippe Gosselin: 1008,7 litres à .9170 huile à chauffage M. Paroisse	1.062.50	
•		
1382,5 litres à .9170 huile à chauffage Loisirs		
328 litres à .9170 huile à chauffage Garage		
771,4 litres à .96 huile à chauffage M. Paroisse		
1336 litres à .96 huile à chauffage Loisirs		
738,9 litres à .96 huile à chauffage Garage		
1972,1 litres à 1.1915 Diesel Garage		
1046,3 litres à 1.1345 Diesel Garage		
1627.3 litres à 1.1605 diesel		
Pièces d'autos Carquest, pièces Garage		
Pièces d'autos GGM, pièces Freightliner		
Postes Canada, envoi circulaire + journal l'Écho		204,64
Praxair:		
1617 m ³ à .350 oxygène + suppl. carburant (Usine)		
Location réservoir à oxygène (Usine d'eau potable)		
Oxygène (Usine d'eau potable)	746,66	1 730,65
Produits Sanitaires Unique :		
Produit nettoyant (Usine eau potable)		
Chlore + nettoyeur vitre (Usine eau potable)		
Propane GRG, 1 349 litres à 0.499 Propane Caserne incendie		
Publicité Plastique Blais, coroplaste (Loisirs)		195,46
Pyro Secur:		
Protecteur caoutchouc cylindre		
Recharge cylindre d'air Service incendie		
Québec Linge, location nettoyage salopettes		
Régie de gestion matières résiduelles Mauricie, enfouissement janvier 201	3	6 219,08
René Samson, pompe et ballast Usine d'eau potable + ballast Garage		
Restaurant l'Arrêt Stop, essence (Service incendie)		49,00
Spécialité Ressort, prestone longue durée (garage) +prestone longue durée		
Freightliner	262,78	
St-François Pharma, eau déminéralisée et alcool (Usine)		30,52
Transport adapté Vieux-Quai, transport de mars		379,93
Transport Gilmyr, inspection SAAQ		155,62
Unibéton:		
162,79 t.m. sable et sel	3 818,22	

		Criblure de pierre					
N		Unicoop (St-Anselme), fluide équipements voirie					
M		Unicoop (St-Vallier), pièces voirie					
U	•	Ville de Montmagny, remplissage bouteille oxygène					
NT		Wurth, pièces niveleuse					
N		TOTAL:					
I C	•	Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François- de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.					
_		RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC (À TITRE INFORMATIF)					
I		La Municipalité, par l'entremise du ministère des Finances et de l'Économie, est allée en appel d'offres					
P	•	public pour un emprunt de 934 300\$.					
A	•	L'emprunt de 934 300\$ est un regroupement de deux règlements d'emprunt, soit :					
A		Règlement No 229-2012 611 800\$ Travaux sur le chemin St-François Est					
L I	•	Règlement No 232-2012 322 500\$ Achat d'un camion avec de l'équipement pour le déneigement					
1	•	TOTAL: 934 300\$					
\mathbf{T}		L'ouverture des soumissions publiques s'est faite lundi le 11 mars 2013 et le soir même, la Municipalité a retenu la meilleure proposition par voie de résolution. Voici le nom des soumissionnaires qui ont répondu à					
É		l'appel d'offres public du ministère :					
Ľ		Coût réel					
		1- Caisse Desjardins Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer2,71%					
D		2- Banque Royale du Canada					
_		3- Financière Banque Nationale Inc					
E	•	Le résultat du calcul des coûts réels indiquait que la soumission présentée par la Caisse Desjardins Rivière du Sud et Berthier-sur-Mer était la plus avantageuse.					
~		PRÉSENTATION D'UNE OFFRE DE VENTE					
S	Le Conseil a demandé au directeur de préparer une offre de vente pour la maison et le garage situés s						
A		terrain (voisin des Loisirs) que la Municipalité a acheté dernièrement.					
	•	Le directeur la présente aux élus. RÈGLEMENT D'ABOLITION ET DE FERMETURE D'UNE PARTIE DE CHEMIN					
Ι							
N	•	À la séance régulière du lundi 4 mars 2013, la Municipalité a présenté un avis de motion à l'effet qu'un					
T	•	règlement serait adopté afin de décréter la fermeture et l'abolition d'une partie de chemin désaffectée sur le chemin Les Prairies Est (lot No 3 475 896 et lot No 3 475 900).					

E DE CHEMIN

Ces parcelles de terrain correspondent à l'ancien tracé du chemin Les Prairies Est. Le ministère des Transports a remis les chemins à la Municipalité en 1993. Depuis, lorsque celle-ci fait des transactions, elle est dans l'obligation de les régulariser en fermant le bout de chemin concerné.

ATTENDU QUE le 1er avril 1993, le Gouvernement du Québec a transmis à la Municipalité l'entière responsabilité du chemin Les Prairies Est;

ATTENDU QUE le ministère des Transports du Québec a réalisé avant 1993 des travaux qui ont modifié le tracé du chemin Les Prairies Est;

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 852 du Code municipal, il est du pouvoir de la Municipalité d'adopter un règlement de fermeture et d'abolition de chemin;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à la séance régulière du lundi 4 mars 2013;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

IL EST EN CONSÉQUENCE ORDONNÉ ET STATUÉ par règlement de ce Conseil portant le numéro 236-2013 et ce Conseil ordonne et statue comme suit :

RÈGLEMENT Nº 236-2013

décrétant la fermeture et l'abolition d'une partie du chemin Les Prairies Est

ARTICLE 1

•

•

M

Le présent règlement porte le titre de « Règlement décrétant la fermeture et l'abolition d'une partie de chemin sur le chemin Les Prairies Est ».

ARTICLE 2

Conformément à l'article 852 du Code municipal, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a le pouvoir d'abolir et de fermer des chemins désaffectés.

Dans ce cas-ci, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud ferme et abolit la partie de chemin suivante sur le chemin Les Prairies Est qui correspond aux numéros de lots 3 475 896 et 3475 900 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmagny.

ARTICLE 3

La partie de chemin abolie et fermée correspond à l'ancien tracé du chemin Les Prairies Est que l'on peut voir sur le plan Q-27 du ministère des Transports en date de janvier 1984. La superficie couverte de chacun des lots cédés est :

lot No 3 475 896 1 092,3 m² lot No 3 475 900 795,2 m²

ARTICLE 4

Une copie certifiée du présent règlement sera déposée au bureau d'enregistrement.

ARTICLE 5

Conformément à l'article 739 du Code municipal, le propriétaire à qui sont cédées les parcelles de terrain (lot N° 3 475 896 et lot No 3 475 900) devra faire enregistrer ses droits de propriétaire au bureau de la publicité des droits et ce, à ses frais.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

autorisation et collaboration

Deux événements organisés par Vélo Québec vont emprunter certaines voies de la Municipalité. Il s'agit de la « Petite aventure Desjardins » qui va avoir lieu samedi le 29 juin 2013 et du « Vélotour SP région de Lévis » qui, lui, va avoir lieu dimanche le 25 août 2013.

Les routes empruntées chez nous seront :

- Montée St-François
- Montée Morigeau
- Chemin Morigeau

Le départ s'effectue à St-Charles et l'arrivée est à Montmagny.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud donne son aval pour que les randonnées cyclistes «Petite aventure Desjardins au 29 juin 2013» et «Vélotour SP région de Lévis au 25 août 2013» empruntent certains de nos chemins municipaux;

QUE Dame nature soit du côté des organisateurs afin que ces événements soient couronnés de succès;

QUE les responsables des événements prennent en charge la sécurité des cyclistes qui vont participer à la Petite aventure Desjardins et à Vélotour SP région de Lévis.

AUTORISATION À DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR LA TONTE DE PELOUSE

Entretien Extérieur Toutes Saisons a signifié qu'il ne ferait plus de tonte de gazon. Le propriétaire a décidé de réorienter sa carrière.

Autorisez-vous le directeur à demander des soumissions sur invitation pour 2013?

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur «Entretien Extérieur Toutes Saisons» a signifié à la Municipalité qu'il ne ferait plus de tonte de gazon;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à demander des soumissions sur invitation pour la tonte de gazon aux emplacements qui lui appartiennent.

TABLEAU DES EMPRUNTS (À TITRE INFORMATIF)

Le directeur présente au Conseil municipal un tableau complet des emprunts de la Municipalité avec les taux d'intérêt en vigueur actuellement pour chacun d'eux.

AUTORISATION À DEMANDER DES SOUMISSIONS POUR UN PROJET DE PATI-NOIRE PERMANENTE

Pour 2013, la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud aimerait bien doter Les Loisirs d'une nouvelle patinoire permanente. Ce que nous entendons par permanente, c'est qu'elle resterait en place à l'année et permettrait de pratiquer plusieurs sports (hockey, patin, dekhockey, etc...).

Ce type d'équipement est très en demande actuellement et les délais d'installation sont assez longs. Donc, si le Conseil veut vraiment aller de l'avant avec ce projet, il faudrait dès maintenant demander des soumissions sur invitation pour chacune des étapes suivantes:

- Asphaltage de la cour arrière aux Loisirs
- Coffrage pour couler une base en béton de 24» x 8» sur 520 pieds linéaires (c'est sur cet ovale en béton que les bandes vont être fixées)
- Système d'éclairage

•

•

•

•

•

•

D

 \mathbf{E}

M

• Bandes de patinoire et installation

CONSIDÉRANT QUE les délais d'installation pour ce type de patinoire permanente sont très longs;

CONSIDÉRANT QU'il y a plusieurs étapes à réaliser avant d'en arriver à la pose des bandes de la patinoire permanente;

CONSIDÉRANT QU'il est très important de bien synchroniser chacune des étapes afin que les différents entrepreneurs ne se nuisent pas entre eux;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jonathan Gendron

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à demander des soumissions sur invitation pour:

- 1- L'asphaltage de la cour arrière du Centre des Loisirs qui couvre une superficie d'environ 58 mètres de long par 33 mètres de large.
- 2- Un coffrage en béton de 24" x 8" sur 520 pieds linéaires pour supporter les bandes de la patinoire.
- 3- Un nouveau système d'éclairage adapté à cette patinoire.
- 4- Achat des bandes de patinoire + l'installation.

AVIS JURIDIQUE

À la réunion du 4 mars 2013, il y a eu présentation d'un acte de cession concernant le lot 3 687 816. Le Conseil n'a pas répondu à la demande de cession car il voulait consulter. Hors, le directeur demande au Conseil s'il est d'accord pour mandater la firme « Tremblay, Bois, Mignault » dans ce dossier afin d'obtenir un avis juridique.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud veut vérifier l'aspect légal de la résolution (numéro 49-1971) passée au mois de mai 1971 concernant la remise du terrain de la route du pont en fer (aussi appelée route de l'Église) à monsieur Philias Blais, propriétaire riverain;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Frédéric Jean

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud mandate Me Yves Boudreault de la firme «Tremblay, Bois, Mignault» pour étudier le dossier et lui transmettre un avis juridique sur le sujet.

Mai 2013

•

•

•

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU FONDS D'AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE (FAIC)

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a fait le 4 mars 2013 une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire. Le projet ciblé est la patinoire extérieure permanente au Centre des Loisirs.

Le FAIC accuse-réception de la demande le 19 mars 2013.

FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC

Depuis plusieurs années, il existe un programme d'assistance financière pour les manifestations locales.

Pour en bénéficier, l'organisme doit s'engager à répondre à certaines normes administratives. Une de celleslà est une résolution de demande d'assistance financière. Ça n'engage à rien et si jamais on décide d'organiser des activités pour le 24 juin, bien on sera prêt.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Jonathan Gendron

ET RÉSOLU QUE madame Émilie Lacasse, coordonnatrice en Loisirs à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, soit autorisée à formuler une demande d'assistance financière auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour l'organisation de la Fête nationale du Québec 2013.

RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE LA MUNICIPALITÉ

La Mutuelle des Municipalités du Québec transmet à la Municipalité le renouvellement de ses assurances générales. Dans cet envoi, vous retrouvez les attestations de couverture et les certificats d'assurance automobile. La période couverte est du 15 mai 2013 au 15 mai 2014.

Comme par les années passées, la MMQ a majoré de 3% la valeur des bâtiments pour refléter la hausse des coûts de reconstruction.

Le directeur présente la facture aux élus. Dans tous ces montants, les taxes sont incluses.

2013-2014	2012-2013	2011-2012	2010-2011	2009-2010
71 218\$	70 144\$	66 525\$	65 646\$	66 804\$

Le directeur remet des documents beaucoup plus complets à chacun des élus et attire leur attention sur la section III – Responsabilité civile – Garanties optionnelles (chapitre 9) B) Assurance des réservoirs pétroliers (selon tableau).

En effet, notre réservoir pour le diesel au garage municipal de 4 550 litres a été installé en 2000 et n'est plus couvert par l'assureur.

Autorisez-vous le directeur à payer le coût de ce renouvellement d'assurance?

IL EST PROPOSÉ par monsieur Fernand Bélanger

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le directeur à verser un montant de soixante et onze mille deux cent dix-huit dollars (71 218\$) taxes incluses à la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ) pour le renouvellement de ses assurances générales qui couvriront la période du 15 mai 2013 au 15 mai 2014;

QUE le directeur fasse vérifier l'état du réservoir pétrolier de 4 550 litres au garage municipal par une firme accréditée afin qu'il soit certifié que son état permette à l'assureur de le couvrir à nouveau et ce, le plus tôt possible.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Un résident sur le chemin Morigeau demande si la Municipalité va terminer la chaîne de rue du côté ouest du chemin (± 58mètres). La réponse est oui.
- Un citoyen s'informe sur le programme FAIC. La FAIC, c'est un Fonds d'Amélioration de l'Infrastructure Communautaire. Par exemple, la Municipalité a fait une demande de financement dans le cadre de ce programme pour son projet de patinoire extérieure permanente. C'est sous juridiction fédérale. La Municipalité est en attente d'une réponse.
 - Il est question aussi de pneus d'hiver qui ont été achetés pour aller sur le tracteur Fendt qui était loué. Est-ce que les Loisirs sont toujours administrés par la Municipalité? La réponse est oui.

S

•

Un contribuable a souligné que les chemins, cet hiver, avaient été très bien entretenus.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée.

La séance régulière se termine à 20 h 29.

Adopté unanimement

•

•

•

• • • • • • •

•

•

•••••••

••••••••

D

E

M

Yves Laflamme, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Je, Yves Laflamme, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Les petites annonces de *L'Écho*

Cours d'anglais

- Conversation anglaise Récupération, amélioration scolaire
- Niveau commercial. Plusieurs années d'expérience dans l'enseignement. Louise Bourque: 418-259-3062.

Appartement à louer

5 1/2 sur 2 étages, non-chauffé, non-éclairée, non-fumeur, pas d'animaux, accès à un garage. Disponible le 1^{er} juillet. 418-259-2510.



Objectif: 100 membres

En cette année du 20e anniversaire, nous sommes à la portée d'atteindre le chiffre magique de 100 membres. Faites le décompte! Coût 5^{\$} membre individuel; 25\$ membre organisme.

Membre organisme Aioutez votre nom à cette liste. Club de pétanque Soc. de cons. du patrimoine Cercle de fermières Garde paroissiale Bibliothèque du Rocher Club FADOQ Club social Les Pompiers (N) Membre individuel Gaétan Gendron Mireille Fournier

Hélène Garant Jean-Guy April Louis-Marie Garant Nicole Morin Réiean Pellerin Mario Marcoux Jocelyne Noël Micheline Théberge Jean-Guy Saint-Pierre Fernand Bélanger Monique Campagna Benoît Laflamme Linda Guimont

Normand Lesieur Colette Boutin Monique Lalliberté Marie Laflamme Marie-Louis Lamontagne Denise Lamontagne

Raynald Laflamme Camille Laliberté Huguette B. Paré Jacques Théberge **Ernest Lachance** Denis Blais Jean Rousseau Pierre Cauffopé Christiane Bombardier

Jacques Boulet Lucille Kiroauac Lorraine Lamonde Léo Picard Simone T. Picard Nicole L. Couture Rosaire Couture Blanche P. Bonneau Gabriel Picard Jean-Marc Gosselin Nicole Rémillard Jean Gendron Louisette Pellerin Michel Lamonde

Jean-Yves Gosselin Valérie Savoie Daniel Roy Patricia Leblanc Bernard Morin Yves Laflamme, dg Lise Blais

Rose-Anne Laliberté



Pauline Lamonde Lauréat Rousseau France St-Hilaire Simon Morin Denis Rémillard Suzanne Mercier Monique Audet Jean-Luc Couture Denys Giasson Aurèle Gendron Louise Théberge Thérèse Morin Yvonne Asselin Rosario Montminy Jean-Paul Morin Jean Corriveau Julienne Lamonde Jeannette Cloutier Sylvie Allaire Joachim Lacroix Yvette Cloutier Gonzague Lamonde Irène Cloutier Rolande Gamache Yves Laflamme, maire Raynald Fiset Martine Martineau (N): Nouveau membre

HYPERTENSION ARTÉRIELLE

On ignore souvent les causes de l'hypertension

L'hypertension est une maladie silencieuse et sournoise, car elle ne présente souvent aucun symptôme. Elle a donc le temps de faire des ravages si elle n'est pas détectée et traitée. La seule façon de savoir si on fait de l'hypertension, c'est de faire mesurer sa tension artérielle par un médecin ou tout autre professionnel de la santé qualifié.

Parlez-en à votre conseiller santé qui saura vous renseigner. Demandez-lui notre brochure sur l'hypertension artérielle de la collection Vision Santé pour en apprendre davantage.



Pro im

Vincent Lamonde Boulet

542, chemin Saint-François Ouest Saint-François-de-La-Riv.-Du-Sud

418 259-7728



UTILISEZ VOTRE MAISON POUR FINANCER VOS PROJETS

Votre maison a certainement pris de la valeur depuis que vous l'avez acquise. Saviez-vous que cette plus-value pourrait vous permettre de réaliser des projets qui vous tiennent à coeur? Comment faire? La marge Atout a été conçue spécialement dans ce but.



Réduisez vos frais d'intérêt

En profitant d'un taux d'intérêt très avantageux, de même qu'en combinant différents types de prêts et d'échéances, vous pourriez économiser sur les frais d'intérêt des financements.

En regroupant l'ensemble de vos prêts sous le chapeau de la marge Atout, vous pourriez profiter d'économies substantielles grâce à des taux d'intérêt beaucoup plus bas et dégager, par la même occasion, des sommes pour l'épargne.

 Yous pouvez obtenir des avances sous forme de marge de crédit jusqu'à un maximum de 65 % de la valeur de votre propriété; l'excédent, pour un maximum de 15 %, devra être consenti sous forme de prêt ayant des modalités de remboursement périodique de capital et d'intérêt.



Votre maison: la solution pour financer vos projets!

La marge Atout est une marge de crédit avec garantie hypothécaire à l'intention des propriétairesoccupants d'un immeuble de quatre logements ou moins. Elle vous permet d'obtenir un financement pouvant atteindre 80 %¹ de la valeur actuelle de votre résidence, et ce, à un taux très avantageux pour réaliser des projets tels que :

- refaire votre cuisine;
- acheter un motorisé;
- faire un voyage;
- profiter de vos droits REER inutilisés pour faire une importante cotisation à votre REER;
- payer les études de vos enfants;
- consolider vos dettes;
- diversifier votre financement hypothécaire;
- etc

Vous avez, en tout temps, le loisir de convertir le solde de votre marge Atout, en totalité ou en partie, en prêt hypothécaire ou en prêt personnel afin de profiter de la stabilité des taux et des paiements.

Gérez tous vos prêts grâce à une seule solution simple!

- La marge Atout est une façon simple et flexible de gérer tous vos besoins de crédit dans un seul produit. Vous pouvez réaliser des économies substantielles en y regroupant vos prêts automobile, personnels, hypothécaire, et même vos cartes de crédit, puisqu'elle offre un taux d'intérêt avantageux, inférieur à celui d'une marge de crédit traditionnelle. Si vous le souhaitez, la marge Atout vous permet aussi de diversifier votre prêt hypothécaire.
- Une fois le montant de votre marge établi, vous utilisez vos fonds au rythme de vos besoins, sans demande d'autorisation supplémentaire.

La marge Atout en bref

- Montant alloué: minimum de 25 000 \$
- Taux d'intérêt : varie en fonction du taux préférentiel
- Fréquences de remboursement possibles : quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle

Vous aimeriez en savoir davantage au sujet de la marge Atout? Communiquez dès maintenant avec votre conseiller.

Centre de services de Berthier-sur-Mer

Centre de services de Saint-François 418 259-7786 ou 1 866 259-7786

Centre de services de Saint-Pierre-du-Sud 418 248-1927

